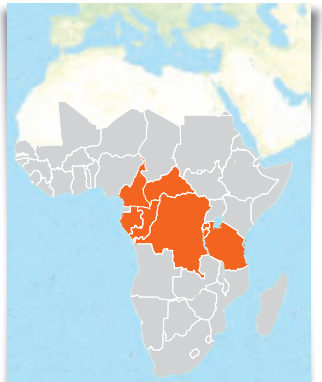

UNHCR

2014 - 2015
APPEL GLOBAL

AFRIQUE CENTRALE ET GRANDS LACS

- Burundi
- Cameroun
- République centrafricaine
- Congo (République du)
- République démocratique du Congo
- Gabon
- Rwanda
- République-Unie de Tanzanie

Réfugiés centrafricains dans un centre d'accueil de la province de l'Équateur, en République démocratique du Congo (mars 2013)

HCR / S. LUBUKU

UNHCR
The UN Refugee Agency

| Aperçu |

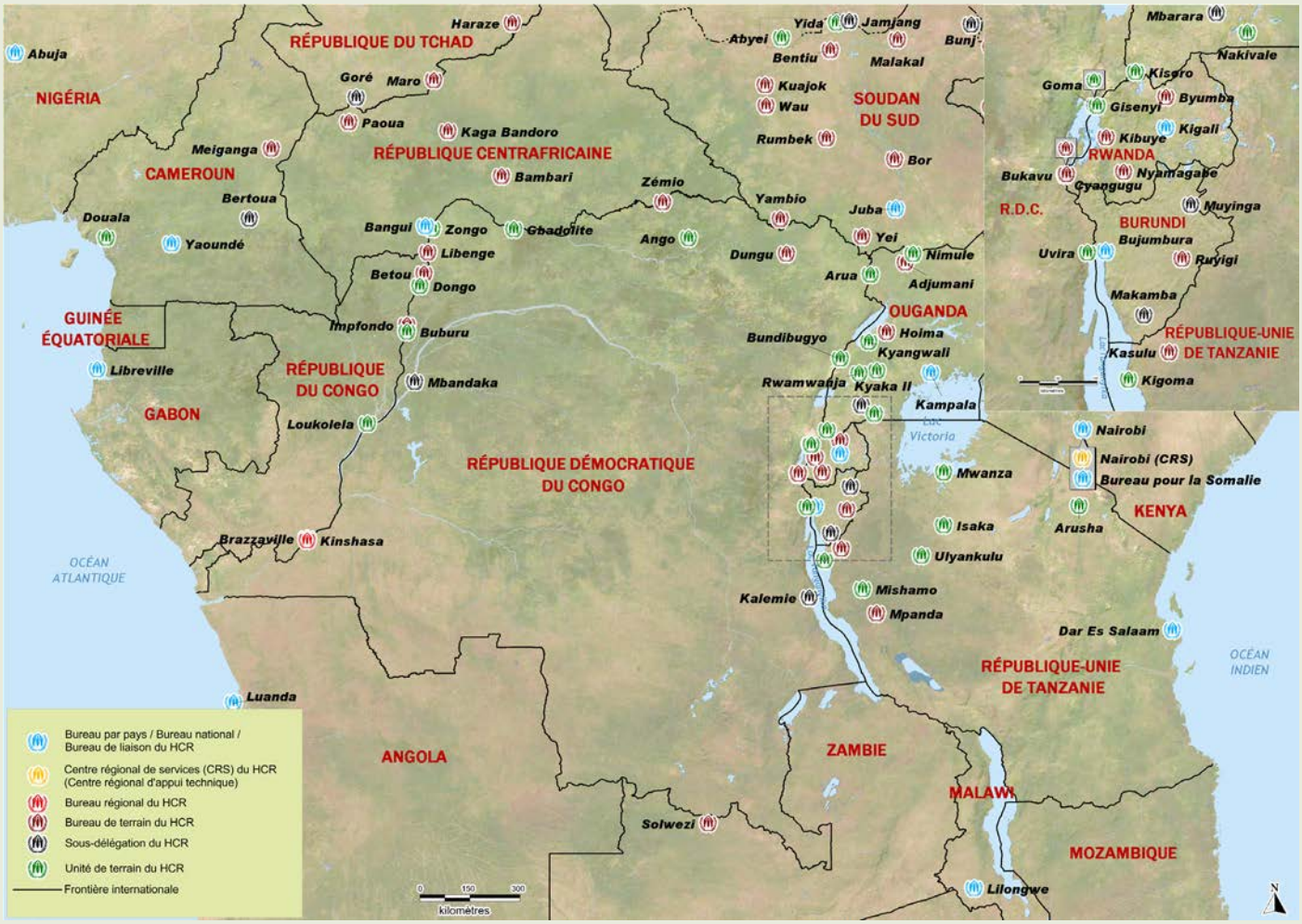

Environnement opérationnel

Les pays de la sous-région Afrique centrale et Grands Lacs ont poursuivi leurs efforts de développement socioéconomique et de stabilisation institutionnelle en 2013. Certains, notamment la République démocratique du Congo (RDC) et la République centrafricaine (RCA), ont vu leur action entravée par des conflits internes et une situation de violence généralisée. D'autres, comme le Burundi, le Cameroun et la République du Congo (Congo), ont été confrontés à une stagnation économique, à un taux de chômage élevé et à une forte inflation. En République-Unie de Tanzanie, au Gabon et au Rwanda, une conjoncture économique plus favorable a amélioré les perspectives d'avenir.

À ce jour, les efforts régionaux et onusiens visant à rétablir la paix en RDC orientale ont produit peu de résultats. Les événements récents qui ont incité le mouvement M23 à déposer les armes doivent être envisagés tout à la fois avec optimisme et prudence. La situation en RCA reste très instable, après le coup d'État qui a renversé le Président en mars 2013 et qui a débouché sur des violences et des atteintes aux droits de l'homme. Néanmoins, la RCA et d'autres pays de la région ont fait preuve d'une attitude constructive vis-à-vis de l'institution de l'asile, ainsi que de respect pour le droit des réfugiés et les principes qui le régissent.

Les conflits et l'insécurité généralisée qui sévissent à la fois à l'intérieur de la sous-région et dans des zones frontalières, par exemple dans l'est de la RDC, au Darfour (Soudan), en République centrafricaine et dans le nord-est du Nigéria, continuent à générer des déplacements. Le déplacement de populations à l'intérieur de la RDC a été accompagné d'un exode de ressortissants congolais, en quête d'asile au Rwanda, au Burundi et en Ouganda. De même, alors que le nombre de déplacés internes augmentait sur le territoire de la RCA, beaucoup de Centrafricains se sont enfuis au Cameroun, au Congo, en RDC et au Tchad. Des réfugiés originaires du Darfour (Soudan) ont demandé l'asile en RCA, alors que des réfugiés nigérians ont été chercher la sécurité au Cameroun et au Niger.

À la fin du mois de juin 2013, on comptait plus de 6,3 millions de déplacés – réfugiés, demandeurs d'asile ou déplacés internes – dans la sous-région. Au sein de ces populations, 1,1 million de personnes bénéficiaient de l'assistance du HCR.

La quête de solutions durables pour les réfugiés originaires de la RDC accueillis au Congo a considérablement progressé : plus de 41 000 d'entre eux ont regagné leur pays d'origine au premier semestre 2013 avec l'aide du HCR. Entre le lancement de l'opération de rapatriement en avril 2012 et le début du mois de septembre 2013, 100 000 personnes étaient d'ores et déjà rentrées en RDC, ce qui donnait à penser que l'opération s'achèverait à la fin de l'année 2013 ou au début de l'année 2014.

Au cours de l'exercice 2014-2015, le HCR poursuivra des stratégies globales pour apporter des solutions aux réfugiés angolais et rwandais. En ce qui concerne les solutions durables pour les Rwandais réfugiés en RDC et au Burundi, l'une des réalisations de l'année 2013 a été le rapatriement de près de 4 000 réfugiés rwandais, en provenance pour la plupart de la RDC. Pendant la période 2012-2013, plus de 100 000 réfugiés congolais ont bénéficié d'une aide pour rentrer en RDC. Les 6 000 réfugiés congolais (RDC) hébergés au camp de Batalimo en République centrafricaine devraient regagner leur pays au dernier trimestre 2013.

| Réponse |

Stratégies

- L'action du HCR pour protéger les réfugiés dans la sous-région prendra notamment la forme de programmes de protection de l'enfance et d'efforts pour lutter contre l'exploitation et la violence sexuelle et sexiste. L'Organisation entend également subvenir aux besoins de base des réfugiés dans le secteur de la santé, fournir des protections périodiques aux femmes, dispenser un enseignement primaire aux enfants, renforcer les moyens de subsistance et l'autosuffisance des réfugiés (en guise de première étape sur la voie de l'intégration sur place) et intensifier la quête de solutions durables.
- En vue de faciliter la réintégration des Congolais rapatriés en RDC, le HCR continuera à subvenir à leurs besoins essentiels dans les secteurs de la santé, des abris et de l'éducation, et encouragera la cohabitation pacifique en menant des campagnes de sensibilisation dans les collectivités locales.
- Afin de rechercher des solutions durables pour les anciens réfugiés angolais et rwandais et de faciliter leur rapatriement librement consenti ou leur intégration sur place, le Haut Commissariat travaillera avec les Gouvernements des pays concernés dans le cadre de commissions tripartites.
- La politique de réinstallation régionale au profit des réfugiés congolais (RDC) sera mise en œuvre et des possibilités de réinstallation seront offertes à un nombre limité de réfugiés issus d'autres groupes.
- Dans les situations de déplacement interne, le HCR continuera d'exercer la fonction de chef de file du module de la protection en se concentrant sur des activités vitales, notamment le suivi de la protection et la prévention de la violence sexuelle et sexiste. Les déplacés recevront une assistance essentielle (en particulier dans le secteur des abris) et bénéficieront d'une aide pour rentrer chez eux et s'y réintégrer.

Défis

L'insécurité est à l'origine des plus grands défis auxquels sont confrontées les opérations du HCR dans la sous-région. Les conflits et la violence qui sévissent dans l'est de la RDC et le nord du Nigéria, ainsi que dans l'ensemble de la République centrafricaine, provoquent des déplacements en-deçà et au-delà des frontières et font obstacle à la réalisation de solutions durables. Les problèmes logistiques qu'il faut surmonter pour entrer en contact avec les réfugiés originaires de la RDC installés dans le nord du Congo et en RCA, les réfugiés nigérians vivant dans l'extrême nord du Cameroun et les réfugiés centrafricains résidant dans le nord de la RDC sont considérables. Les contraintes en matière de sécurité et les défis logistiques, qui entravent l'accès aux réfugiés, augmentent en outre le coût des opérations.

Si des mesures adéquates n'étaient pas prises pour relever ces défis, les conséquences seraient graves pour les personnes relevant de la compétence du HCR. Par exemple, les rapatriements librement consentis depuis le Congo et la RCA seraient suspendus ; les réfugiés centrafricains installés dans le nord de la RDC ne recevraient pas de protection et d'assistance adéquates ; et les réfugiés angolais et rwandais – de même que les réfugiés demeurés au Gabon – ne pourraient bénéficier de solutions durables. Les procédures de détermination du statut de réfugié seraient en outre ralenties, tandis qu'en RDC et en RCA, les besoins de la majorité des déplacés internes ne seraient pas pris en charge dans les secteurs des abris et de la protection.

Mise en œuvre

Opérations

Les opérations du HCR au **Burundi**, au **Cameroun**, en **République centrafricaine**, en **République du Congo**, en **République démocratique du Congo**, au **Rwanda** et en **République-Unie de Tanzanie** sont présentées dans des chapitres séparés.

Le HCR a fermé son bureau au **Gabon** en janvier 2013, mais quatre collaborateurs nationaux continuent de travailler dans le pays sous la supervision du bureau régional situé en RDC. En juin 2013, le Gabon accueillait 4 000 réfugiés et demandeurs d'asile, soit quelque 1 600 réfugiés originaires du Congo, de RDC, du Tchad et d'autres pays, ainsi que près de 2 400 demandeurs d'asile centrafricains, congolais (RDC), tchadiens et d'autres nationalités. En 2014, le HCR entend :

- collaborer avec les autorités afin d'offrir protection et assistance aux réfugiés restés dans le pays, en particulier en recommandant de restructurer la Commission nationale pour les réfugiés et de mettre en place une procédure juste et efficace de détermination du statut de réfugié ;
- poursuivre la recherche de solutions durables en mettant en œuvre la stratégie globale pour les Angolais, les Libériens et les Rwandais ;
- faciliter la réinstallation des personnes qui satisfont aux critères requis et promouvoir l'intégration sur place des réfugiés qui ne peuvent regagner leur pays d'origine en améliorant leur accès aux droits socioéconomiques, y compris aux soins médicaux, comme prévu dans la législation gabonaise.

Informations financières

Le HCR est confronté à une situation très mouvante dans la sous-région de l'Afrique centrale et des Grands Lacs, où ont simultanément lieu des opérations de rapatriement de grande envergure et de nouveaux afflux de réfugiés. S'il a été possible, ces derniers temps, d'offrir des solutions durables aux réfugiés originaires de la RDC qui ont été rapatriés du Congo ou aux réfugiés burundais qui sont rentrés de Tanzanie, par exemple, le HCR a été contraint de lancer deux appels supplémentaires en 2013 pour faire face à de nouvelles situations d'urgence en RCA et en RDC, dues à des déplacements de population. Les besoins financiers pour la sous-région en 2014 s'élèvent à 372 millions de dollars E.-U., répartis comme suit : 209,7 millions, soit plus de la moitié du budget, alloués au programme pour les réfugiés, 87,1 millions pour la protection et l'assistance des déplacés internes, et 72,6 millions affectés aux projets d'aide à la réintégration.

Budgets pour l'Afrique centrale et les Grands Lacs | 2010–2015

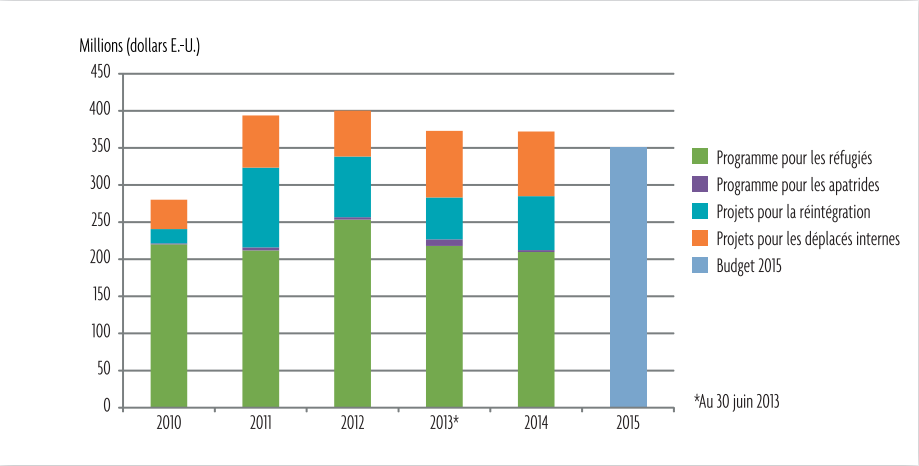

Budgets pour l'Afrique centrale et les Grands Lacs | dollars E.-U.

Opération	BUDGET 2013 RÉVISÉ (30 juin 2013)	2014					2015
		PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	TOTAL	
Burundi	**31 543 912**	24 773 311	121 631	0	199 829	**25 094 771**	**24 989 448**
Cameroun	**19 015 028**	24 217 605	792 931	0	0	**25 010 536**	**23 020 000**
République centrafricaine	**23 619 665**	12 859 228	0	0	11 495 913	**24 355 141**	**30 355 141**
Congo	**29 586 000**	29 948 467	0	0	0	**29 948 467**	**20 619 611**
République démocratique du Congo - Bureau régional	**183 197 418**	52 757 703	1 647 481	47 129 091	75 435 705	**176 969 980**	**176 969 980**
Rwanda	**46 351 441**	49 188 547	0	2 628 451	0	**51 816 998**	**42 100 000**
République-Unie de Tanzanie	**39 607 039**	15 989 087	0	22 806 240	0	**38 795 327**	**32 708 085**
Total	**372 920 503**	**209 733 949**	**2 562 042**	**72 563 781**	**87 131 447**	**371 991 220**	**350 762 266**